

222C1116  
FR0013006558-FS0328

13 mai 2022

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**SRP GROUPE**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 mai 2022, M. Eric Sitruk a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 mai 2022, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés Pierre Rénovation Tradition<sup>1</sup> et Financière du Sud<sup>2</sup> qu'il contrôle, le seuil de 5% du capital de la société SRP GROUPE et détenir directement et indirectement 5 955 000 actions SRP GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 4,37% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Pierre Rénovation Tradition <sup>1</sup>	4 745 726	3,99	4 745 726	3,48
Financière du Sud <sup>2</sup>	1 122 000	0,94	1 122 000	0,82
M. Eric Sitruk	87 274	0,07	87 274	0,06
<b>Total Eric Sitruk</b>	<b>5 955 000</b>	<b>5,01</b>	<b>5 955 000</b>	<b>4,37</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SRP GROUPE sur le marché.

<sup>1</sup> Société à responsabilité limitée unipersonnelle (sise 60 avenue Victor Hugo, 75116 Paris) contrôlée par M. Eric Sitruk.

<sup>2</sup> Société par actions simplifiée (sise 77 avenue Raymond Poincaré, 75116 Paris) détenue à 100% par la société PRT, elle-même contrôlée par M. Eric Sitruk.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 118 902 909 actions représentant 136 285 800 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.